

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE DE L'ENFANT

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure :

- ♦ d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur,
- ♦ de favoriser l'autonomie de l'enfant.

Programme pédagogique

1. Les rythmes biologiques et les besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent.

Maîtriser les étapes du développement de l'enfant. Appréhender la pudeur, l'intimité et l'estime de soi.

2. La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.

Mettre en œuvre un cadre contenant et ritualisé. Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes du quotidien. Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle et ajuster ses gestes en fonction de ses capacités et de ses réactions. Aménager le domicile ou proposer des aménagements avec des espaces de soins sécurisés, individualisés et respectueux de l'intimité de l'enfant. Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.

3. Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté et les recommandations pour le couchage.

Organiser les soins d'hygiène, de confort et le sommeil des enfants en fonction de leur rythme. Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène et de confort selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés. Adapter les techniques d'habillage et de déshabillage en fonction du degré d'autonomie de l'enfant. Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec sa famille. Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les matériels de puériculture adaptés aux capacités et à l'âge de l'enfant.

4. L'accompagnement de l'enfant et de la famille.

Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant. Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant. S'informer sur les re-

Financement

Tarif : formation pouvant être prise en charge par l'OPCO dans le cadre du plan de formation ou par les Branches du salarié des particuliers employeurs et des assistant(e)s maternel(le)s.

- Pour les salariés de la branche du Particulier employeur consulter le site d'IPERIA ou nous contacter.
- Pour les assistant(e)s maternel(le)s consulter le site d'IPERIA ou nous contacter.
- Pour les salariés d'entreprise ou d'association :
 - en inter : 420 € par personne
 - en intra : 2 100 € à Etampes (pour un autre site géographique, nous consulter)

Public

Tout salarié et assistant maternel du particulier employeur.

Tout demandeur d'emploi.

Tout salarié de branches extérieures à celles du particulier employeur.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de posséder de prérequis en amont.

Certification

Formation non certifiante.

commandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires. Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance au quotidien.

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr



Moyens pédagogiques

Salles de formation en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipées d'un paperboard et / ou d'un tableau blanc et/ou d'un vidéoprojecteur.

Remise de supports pédagogiques écrits pour chaque séquence de formation.

Tableaux récapitulatifs.

Vidéos, témoignages, articles de presse.

Jeux de rôle, études de cas.

Moyens d'évaluation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de chaque stagiaire, le QCM (début de formation – fin de formation) permettra de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux. Ces résultats seront adressés ultérieurement sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation afin de permettre à celui-ci de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de cibler au mieux les attentes des participants.

Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les techniques pédagogiques suivantes seront privilégiées :

- Apports théoriques en ouverture de séquences ou clôturant une activité collective ou en sous-groupe de réflexion.
- Observation de situations (vidéos).
- Activités en individuel et en groupes (analyse).
- Mises en situation.
- Exercices pratiques.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès : Inscription directe auprès d'Horizons pour les salarié(e)s et assistant(e)s maternel(le)s du particulier employeur (un dossier sera à compléter à destination d'IPERIA l'Institut) ou positionnement par une entreprise.

Délais d'accès : Variable car en fonction de la programmation annuelle. 4 mois au plus.

Modalités d'organisation : Formation en continue ou séquencée sur 3 semaines et en présentiel.

12 stagiaires environ.

Accessibilité : Bâti plain-pied - couloirs larges - salle accessible directement depuis le parking.

RER C à 20 minutes à pied et lignes de bus à 5 minutes.

Formateurs

- Auxiliaire de puériculture
- Éducatrice de jeunes enfants

Lieu

Étampes. Possibilité d'organiser cette formation sur d'autres sites géographiques à la demande du client ou du commanditaire.

Durée et dates

Durée : 21 heures. De 9 h 00 à 17 h 00.

Dates : formations semestrielles. Nous contacter.

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...) visitez notre site internet www.horizonsformations.fr